

Actualité ; Société

«Financement libyen» : les parties civiles plantent leurs banderilles

Stéphane Durand-Souffland

COMPTE RENDU D'AUDIENCE - Alors que le réquisitoire doit commencer mardi, les avocats de proches de victimes d'un attentat fomenté par Tripoli et d'une association anticorruption ont malmené les prévenus.

«Il n'y a pas de procès politique et ce dossier, c'est la caverne d'Ali Baba de la preuve !», affirme Me Vincent Brengarth, conseil de l'association Sherpa. La semaine prochaine, la défense plaidera que ce procès est un complot politique et qu'il n'existe aucune preuve d'un «financement libyen» de la campagne présidentielle 2007 de Nicolas Sarkozy. Alors la partie civile prend les devants et, chauffant la salle avant le réquisitoire de deux jours et demi du parquet national financier (PNF), plante ses banderilles.

En début d'audience, Me Vincent Ollivier, avocat de proches de victimes de l'attentat de 1989 contre un avion d'UTA commandité par la Libye, opère un redoutable travail de sape. *«Il existe un groupe de six personnes qui a conçu un projet destiné à obtenir de l'argent occulte pour que "se concrétise le rêve d'enfant de Nicolas Sarkozy"»* – comprendre : accéder à l'Élysée. Pour Me Ollivier, ce dessein passe par l' *«absolution de l'assassin de leurs proches»* (le terroriste en chef libyen Abdallah Senoussi) et *«la réhabilitation politique du commanditaire»* (le colonel Kadhafi).

Visant les prévenus en référence à certains de leurs propos il est vrai déroutants, l'orateur stigmatise un *«étalement de mensonges qui constitue une insulte à notre intelligence et à celle de la justice»*. Et de faire litière de *«la théorie du piège»* selon laquelle Claude Guéant et Brice Hortefeux auraient rencontré malgré eux à Tripoli l'infréquentable Senoussi, condamné par contumace à la perpétuité. *«Cela peut aller, jusqu'au ridicule»*, insiste-t-il, prenant pour exemple une scène filmée dans laquelle M. Sarkozy accorde une chaleureuse accolade à Béchir Saleh (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-le-peril-encouru-par-des-prevenus-encordes-20250207>) (proche de Kadhafi, poursuivi dans ce dossier mais réfugié au Moyen-Orient) tout en prétendant démontrer que cet épisode prouve justement qu'il ne le connaît pas.

«Au-dessus de la haine»

Il ironise sur ce ministre de l'Intérieur devenu président de la République tout en demeurant *«l'homme le moins bien informé de France»* qui ignore tout des turpitudes présumées de son entourage – MM. Guéant, Hortefeux, Squarcini et Djoughri (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-deux-intermediaires-infiltres-au-coeur-du-pouvoir-20250124>). Selon Me Ollivier, *«on peut estimer que si, en 2007, on n'a pas eu besoin de recourir à des fausses factures comme en 2012*(allusion au dossier Bygmalion) *, c'est parce qu'on disposait de l'argent libyen»*. Impitoyable, concis et cruel, l'avocat place par anticipation la défense dans l'obligation de lui répondre. À noter que lundi, la plupart des prévenus ont choisi de ne pas écouter les parties civiles. MM. Guéant, très malade, et Hortefeux, frappé par un deuil, peuvent le justifier. Pas Nicolas Sarkozy : il a le droit de ne pas être présent, mais sa chaise vide est interprétée de l'autre côté de la barre comme une insulte.

Dans un registre plus émotionnel, Me Laure Heinich prend le relais, également pour des proches de victimes de l'attentat contre le DC-10 d'UTA. *«Nous sommes collectivement victimes de la corruption»*, annonce-t-elle pour justifier la recevabilité, qui ne va pas de soi, de ces parties civiles. Me Heinich oppose le cran de ses clients restés *«au-dessus de la haine»* et l'attitude de M. Sarkozy qui avait reçu à Paris le colonel Kadhafi sept mois après son élection, *«un homme qui taille une bavette avec l'assassin de vos parents»*. Là aussi l'effet est dévastateur, d'autant que chacun garde en mémoire le moment terrible où, au cours du procès, les proches des victimes

s'étaient exprimés sous les yeux d'un ancien chef de l'État qui avait semblé pris au dépourvu par la séquence bouleversante et digne.

L'avocate cite Tchékov – «*Enterrer les morts et réparer les vivants*» – pour lancer : «*On a déterré leurs morts ! À chaque fois qu'on a parlé du DC-10, M. Sarkozy a répondu sur les infirmières bulgares* (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-infirmieres-bulgares-s-invitent-au-proces-du-financement-libyen-20250127>)». Avant de se rasseoir, elle fustige un communiqué de presse diffusé avec empressement après l'épisode de [l'enregistrement-mystère](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/au-proces-du-financement-libyen-un-enregistrement-tombe-du-ciel-20250219) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/au-proces-du-financement-libyen-un-enregistrement-tombe-du-ciel-20250219>), livré au tribunal vers la fin des débats et dont nulle conclusion nette ne saurait être tirée – cette pièce n'a aucune valeur objective –, communiqué qui prétendait le contraire : «*Une escroquerie à l'opinion publique*», condamne l'oratrice.

Comme ses deux confrères, Me Brengarth passe à la paille de fer «*la désinvolture*» des prévenus lancés, selon lui, dans une sorte de concours Lépine de la défausse saugrenue qui confinerait «*au mépris le plus absolu*» du tribunal. L'avocat de Sherpa s'en prend à la «*logique clanique de la défense*» qui, à ses yeux, conduit chacun des prévenus à «*attendre les explications de Nicolas Sarkozy pour adapter les siennes*». «*Nous vous demandons de prendre en considération l'ampleur exceptionnelle du trouble à l'ordre public. Il pèse sur votre tribunal une attente considérable*» en raison, argumente Me Brengarth, de la lassitude des citoyens confrontés aux manquements en tout genre d'élus, y compris dans les plus hautes strates de la République.

Suite mardi avec l'ouverture du réquisitoire.

Voir aussi :

«*J'ai commis une erreur parce que je suis innocent !*», crie Nicolas Sarkozy au procès du «financement libyen» (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/j-ai-commis-une-erreur-parce-que-je-suis-innocent-crie-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250319>).

Procès du «financement libyen» : Thierry Gaubert, sa villa en Colombie, ses agendas et son compte Cactus (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-du-financement-libyen-thierry-gaubert-sa-villa-en-colombie-ses-agendas-et-son-cactus-20250206>).

Cet article est paru dans Le Figaro (site web) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-les-parties-civiles-plantent-leurs-banderilles-20250324>).

Note(s) :

Mise à jour : 2025-03-24 19:29 UTC +01:00

© 2025 Le Figaro. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le **26 mars 2025** à **Bibliothèque-Nationale-de-France** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20250324-LFF-1f008d1b-1018-6542-9986-33deb5e75c33